

Taux de cotisations

CCN de la Pâtisserie

(Brochure n° 3215 - IDCC 1267)

Personnel non cadre et cadre

En vigueur au 1^{er} janvier 2024

Personnel non cadre

Garanties	Taux de cotisations TA-TB	Part employeur	Part salarié
Décès/IAD	0,13 %	0,11 %	0,02 %
Incapacité de travail	0,27 %	0,20 %	0,07 %
Invalidité	0,42 %	0,37 %	0,05 %
Rente éducation OCIRP	0,05 %	0,04 %	0,01 %
Sous total	0,87 %	0,72 %	0,15 %
Maintien de salaire	0,80 %	0,80 %	-
Indemnités de départ à la retraite	0,17 %	0,17 %	-
Fonds de péréquation	0,05 %	0,05 %	-
Frais de fonctionnement du paritarisme	0,08 % ST*	0,08 % ST*	-
Développement du dialogue social	0,08 % ST*	0,08 % ST*	-

*ST : salaire total.

Personnel cadre

Garanties	Taux de cotisations TA-TB	Part employeur	Part salarié
Décès/IAD	0,98 % TA - 0,60 % TB	0,98 % TA - 0,55 % TB	0,05 % TB
Incapacité de travail	0,29 % TA - 0,45 % TB	0,29 % TA - 0,33 % TB	0,12 % TB
Invalidité	0,40 % TA - 0,50 % TB	0,40 % TA - 0,43 % TB	0,07 % TB
Rente éducation OCIRP	0,05 % TA - 0,05 % TB	0,05 % TA - 0,04 % TB	0,01 % TB
Sous total	1,72 % TA - 1,60 % TB	1,72 % TA - 1,35 % TB	0,25 % TB
Maintien de salaire	0,77 % TA - 0,89 % TB	0,77 % TA - 0,89 % TB	-
Indemnités de départ à la retraite	0,17 %	0,17 %	-
Fonds de péréquation	0,05 %	0,05 %	-
Frais de fonctionnement du paritarisme	0,08 % ST*	0,08 % ST*	-
Développement du dialogue social	0,08 % ST*	0,08 % ST*	-

*ST : salaire total.